



AVIS AUX CITOYENS

Le 3 juillet 2018

AVIS D'ÉBULLITION D'EAU PRÉVENTIF

À la suite de travaux réalisés sur le système d'aqueduc, la Ville de L'Île-Perrot émet un avis d'ébullition d'eau préventif pour les résidents situés sur la rue de Provence entre les rues de Jouvence et Boischatel. Cet avis prendra effet dès le retour de l'eau dans les résidences.

Les citoyens concernés doivent faire bouillir l'eau du robinet pendant une minute avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le présent avis est en vigueur jusqu'à ce que la Ville de L'Île-Perrot diffuse un communiqué annonçant un retour à la normale. Vous pouvez également consulter notre site Web pour être informé de la situation.

La Ville est consciente des répercussions que cette situation peut occasionner. C'est pourquoi elle travaille à rétablir la situation dans les plus brefs délais et tient à remercier les citoyens concernés de leur compréhension.

Que devez-vous faire ?

Les recommandations de l'Agence de santé publique mentionnent qu'il est important de faire bouillir l'eau durant une minute avant de la consommer. De plus, il est recommandé d'utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour les usages suivants :

- La préparation des breuvages, jus, boissons chaudes, biberons et aliments pour bébé;
- Le lavage des fruits et légumes qui seront consommés crus et la préparation des plats et aliments à cuire;
- Le brossage de dents et le rinçage de la bouche.

L'eau du robinet non bouillie peut être utilisée pour laver les vêtements, remplir le réservoir des toilettes, prendre une douche ou un bain. Pour les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou utilisez une débarbouillette.

Les citoyens désirant obtenir de l'information peuvent communiquer avec le Service des travaux publics au 514 453-1751, poste 244.

Pour être informé gratuitement des actualités concernant la Ville de L'Île-Perrot, inscrivez-vous à notre système d'alertes et d'informations. Le formulaire est disponible sur notre site Web.

Source :
Élisabeth Guilbault
Directrice des communications



CITIZEN ADVICE

July 3rd, 2018

PRÉCAUTIONARY BOIL WATER ADVISORY

As a precautionary advisory, do not use tap water before boiling it at a rolling boil for at least one minute, or use bottled water. The residences affected by this advisory are located on de Provence street between de Jouvence and Boischatel streets.

Until further notice, citizens should use boiled tap water that has cooled, or bottled water for:

- drinking and making ice
- preparing beverages, including infant formula
- preparing food
- brushing teeth

You can use unboiled tap water for the following activities:

- Washing dishes with hot water, making sure you dry them well
- Washing clothes, showering, and bathing (Make sure young children do not swallow water while bathing or wash them with a facecloth)

We apologize for any inconvenience this situation may have caused and thank you for your understanding. We are currently taking all available measures to correct the problem.

Please contact us at 514 453-1751, ext. 244 if you have any questions.